

Grille des dépenses potentiellement admissibles par l'entremise du Fonds d'aide médicale extraordinaire (« FAME »)

Les survivants canadiens de la thalidomide confirmés ont accès au Fonds d'aide médicale extraordinaire (« FAME ») qui vise à aider à défrayer les coûts liés aux soins de santé extraordinaires encourus pour répondre à des besoins tels que des chirurgies spécialisées ou des adaptations de domiciles ou de véhicules.

Les survivants peuvent présenter des demandes dans le cadre du FAME pour les aider à défrayer les coûts des adaptations de domiciles ou de véhicules même si la province ou le territoire où ils résident offre un programme d'aide similaire. Ainsi, si un survivant a présenté une demande dans le cadre d'un programme provincial ou territorial qui vise à l'aider à défrayer les coûts d'une adaptation extraordinaire de son domicile ou de son véhicule et attend de savoir si de tels coûts seront admissibles, il peut plutôt choisir de présenter sa demande dans le cadre du FAME.

La liste des dépenses qui suit est une liste générale. La liste en question n'est pas exhaustive. Il pourrait y avoir d'autres dépenses non envisagées qui pourraient être admissibles. Veuillez donc quand même présenter votre formulaire de demande au titre du FAME, même en cas de doute. Certains régimes d'assurance-soins de santé provinciaux ou territoriaux pourraient couvrir les dépenses énumérées ci-dessous. Si vous n'êtes pas certains si votre régime provincial ou territorial couvre un genre de dépenses spécifiques, veuillez cliquer [ici](#) afin de vérifier.

Catégories
Services d'ambulance pouvant être considérés en fonction de l'application de service
Lits à dispositif automatique pour retourner les patients, lits de confinement, lits et matelas d'hôpital
Modifications de véhicules
Services dentaires, y compris l'anesthésie en fonction de l'application, NON utilisés sur une base continue
Unités de contrôle environnemental pouvant être considérées en fonction de l'application
Équipement à des fins d'utilisation à court terme pouvant être considéré en fonction de l'équipement et de l'application
Procédures de programmes expérimentaux ou de recherche
Agrafage gastrique ou pontage gastrique (gastroplastie) pouvant être considéré en fonction de l'application de service
Examens hautement spécialisés
Modifications domiciliaires (p.ex., rampes, ascenseurs, plates-formes élévatrices pour fauteuils roulants, plates-formes élévatrices, modifications de cuisine, adaptations de salles de bains, etc.)
Autoplastie (correction d'oreilles proéminentes) pour personnes ayant plus de 18 ans
Programmes d'oxygénothérapie
Services et tests de dépistage préventifs non étayés par des preuves d'efficacité médicale (par exemple, les tomodensitométries de tout le corps, les tests de l'antigène spécifique de la prostate)
Soins infirmiers et soins auxiliaires privés NON utilisés sur une base continue
Dispositifs ou appareils prothétiques et membres artificiels
Services fournis dans des établissements d'imagerie diagnostique privés canadiens non agréés (par exemple, IRM, CT, rayons X, etc.)
Services tels que les examens, les tests de laboratoire, les radiographies et autres procédures liées à des services non assurés liées à des services non assurés
Dispositifs de mobilité spécialisés (par exemple, fauteuils roulants tout terrain, fauteuils roulants gériatriques, fauteuils roulants à recul, scooters, marchettes munies de sièges, fauteuils élévateurs, contrôles environnementaux sur les fauteuils roulants ou siège surélevé sur fauteuil roulant, fauteuils roulants verticalisateurs, tricycles)

Ventilateurs

Les dépenses qui ne sont pas admissibles dans le cadre du FAME comprennent celles qui suivent mais sans s'y limiter :

Les coûts de services hospitaliers ou de médecins assurés qui sont médicalement nécessaires ne sont pas admissibles en vertu de la Loi canadienne sur la santé

Médicaments utilisés sur une base récurrente

Traitements sur une base continue/régulière (p.ex. massages ou traitements chiropratiques)

Services sur une base continue/régulière (p.ex. entretien du domicile ou jardin)

Aide sur une base continue/régulière (p.ex. soins auxiliaires, services de nettoyage)

Examens oculaires de routine ou renouvellements annuels d'ordonnance de lunettes

Examens dentaires de routine

Les demandes de fonds pour une même dépense ne seront pas permises pendant la période de 5 ans qui suit la dernière demande. Par exemple, si vous avez obtenu du financement pour une adaptation complète de la salle de bains principale de votre domicile, vous ne pouvez pas demander du financement pour faire faire les mêmes changements à la même salle de bains dans les 5 ans qui suivent à moins d'un besoin urgent.

Provincial/Territories Health Coverage Links / Liens couverture Santé Territoires provinciaux:

Alberta:

[Alberta Health \(English Only\)](#)

[Alberta Health - Covered Services \(English Only\)](#)

[Top./ Retourner](#)

British Columbia / Colombie-Britannique:

[British Columbia Health](#)

[Health & Drug Coverage](#)

[Le système de santé en Colombie-Britannique](#)

[Top./ Retourner](#)

Manitoba:

[Manitoba Health](#)

[Manitoba Health Care Coverage](#)

[Santé Manitoba](#)

[Régime d'assurance-maladie du Manitoba](#)

[Top./ Retourner](#)

New Brunswick / Nouveau-Brunswick:

[New Brunswick Health](#)

[New Brunswick Health Services](#)

[New Brunswick Coverage and Claims](#)

[Santé Nouveau Brunswick](#)

[Santé Nouveau Brunswick - Services](#)

[Protection et factures au Nouveau Brunswick](#)

[Top./ Retourner](#)

Newfoundland and Labrador / Terre-Neuve et Labrador:

[Medical Care Plan](#)

[Medical Care Plan Coverage](#)

[Bureau des services en français](#)

[Top./ Retourner](#)

Northwest Territories / Territoires du nord-ouest:

[Health and Social Services](#)

[NWT Health Care Plan](#)

[Santé et Services sociaux](#)

[Régime d'assurance-maladie des TNO](#)

[Top./ Retourner](#)

Nova Scotia / Nouvelle-Écosse:

[Health and Wellness](#)

[Programs and Services](#)

[Santé et Mieux-être](#)

[Programmes et services](#)

[Top./ Retourner](#)

Nunavut:

[Department of Health](#)

[Health Services](#)

[Nunavut Health Care Plan](#)

[Santé Nunavut](#)

[Services de santé](#)

[Régime d'assurance-maladie du Nunavut](#)

[Top./ Retourner](#)

Ontario:

[Health and Long-Term Care](#)

[Programs and Services](#)

[Santé et des Soins de Longue Durée](#)

[Programmes et services](#)

[Top./ Retourner](#)

Prince Edward Island / Île-du-Prince-Édouard:

[Health and Wellness](#)

[Santé et Mieux-être](#)

[Top./ Retourner](#)

Quebec / Québec:

[Régie de l'assurance maladie Québec - English](#)

[Programs and Services](#)

[Régie de l'assurance maladie Québec](#)

[Programmes et services](#)

[Top./ Retourner](#)

Saskatchewan:

[Ministry of Health](#)

[Programs and services](#)

[Health Services for People with Disabilities](#)

[Top./ Retourner](#)

Yukon Territory / territoire du Yukon:

[Health and Social Services](#)

[Health Services](#)

[Santé et Affaires sociales](#)

[Services de santé](#)

[Top./ Retourner](#)